

DELIBERATION N°2026-029

L'an deux mille vingt-six le 11 mars, les membres du Comité Syndical du Syndicat de Prévention, Collecte et Valorisation des déchets dans l'Ouest de l'Eure se sont réunis à MENNEVAL (27 300) en réunion sous la présidence de Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre, le Président.

Étaient présents : Titulaires : BERNARD Jean-François, DAVID Jean-Luc, DE ANDRES Carole, DELAPORTE Jean-Pierre, DIDTSCH Pascal, DOUVENOU Gérard, DUTILLOY Brigitte, FINET Pascal, JEHANNE Éric, LE BAILLIF Jacques, LECOCEY Véronique, LEGROS Pierre, LOUVEL Marilyne, MALCAVA Didier, PECOT Bertrand, PEUFFIER Régis, PRESLES Gwendoline, ROCFORT Françoise, SENINCK Régine, SIMON Bertrand, SZALKOWSKI Denis, VAN DEN DRIESSE André, VAN DUFFEL Christine, VILA Jean-Louis et VILLEY Cécile.

Pouvoir : TIHY André donne pouvoir à Bertrand SIMON.

Suppléants votants : DORLEANS Jacques (suppléant de AUBOURG Jean) et GIRARD Jocelyne (suppléante de ENOS Jacques).

Suppléants non-votants : /

Étaient excusés : AUBOURG Jean, AUGER Michel, BEAUDOUIN Laurent, BEURIOT Valéry, BRUN Patrick, DEFLUBE Fabienne, DUMESNIL Jean-François, DUONG Isabelle, ENOS Jacques, GENCE Claude, LEBOUCHER Alain, LEROUX Etienne, SANCHEZ Sabrina, STAB Anne, TEMPERTON Joël, THIEBAULT Damien, VAGNER Marie-Lyne et VANDOOREN Bernard.

Étaient absents : BOUCHER Dominique, CHAUVIERE Noël, DANNEELS Philippe, DARMOIS Alexis, DELAMARE Frédéric, DEZELLUS Michel, DUFROY Maria, FONTAINE Alain, GALLAIS Sylvain, HUNOST Sylvain, LEVASSEUR Dominique, MADELON Jean-Louis, MERCIER Damien, PIERRE Michel, ROBILLOT Philippe, SEYS Nicolas et VANHEULE Philippe.

Assistaient à la réunion : PERSON Frédéric – Directeur Général des Services, MAROUARD Gilles – Directeur pôle Collecte & Traitement, FRESLAUD Isabelle – Responsable Financier, FABRE Sébastien – Responsable CETRAVAL, PETREMENT Emilie – Responsable adjointe CETRAVAL, BOITEL Dominique – Responsable communication, MARTIN Mickaël – Responsable du centre de tri fibreux & PAV, LEFRANC Sébastien – Responsable Exploitation & Logistique, ALLEAUME Gilles – Responsable Systèmes d'Information, GUENETTE Marion – Responsable animation, TORNIO Laurélie – Chargée de création graphique et CORDEY Marlène – Responsable des Affaires Générales.

Titulaires.....	25	Suppléants votants.....	2	Suppléant non-votant.....	0
Pouvoir.....	1	Total votant.....	28	Présents.....	27

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 09 heures 10.

Date de la convocation : 05 mars 2026. Secrétaire de séance : PECOT Bertrand.

BUDGET PRIMITIF 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2312-1 et suivants ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 23 septembre 2020, rendue exécutoire le 30 septembre 2020, portant délégations du Comité Syndical au Bureau et au Président précisant que les membres du Comité Syndical conservent, sans délégation, les délibérations relatives au vote du budget, à l'institution et la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;

Vu la délibération du 11 février 2026 rendue exécutoire le 13 février 2026 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2026 ;

Vu l'avis des membres du Bureau, réunis le 4 mars 2026 ;

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Président ;

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident ;

Article unique : D'adopter le budget primitif 2026 du budget principal du Syndicat par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement présenté de la manière suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2026
011	Charges à caractère général	15 827 721.05
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 547 878.00
023	Virement à la section d'investissement	549 821.20
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 792 360.75
65	Autres charges de gestion courante	347 710.00
66	Charges financières	354 768.00
67	Charges exceptionnelles	30 000.00
68	Dotations aux provisions et dépréciations	00.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		28 450 259.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2026
013	Atténuations de charges	100 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	287 500.00
70	Produits des services, du domaines et ventes diverses	2 919 885.00
74	Dotations et participations	23 991 025.07
75	Autres produits de gestion courante	291 200.25
TOTAL		26 509 999,29
002	Résultat de fonctionnement reporté	860 648.68
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		28 450 259.00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RAR	BP 2026
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		287 500.00
16	Emprunts et dettes assimilées		2 399 299.00
20	Immobilisations incorporelles	60 242.56	179 000.49
21	Immobilisations corporelles	440 243.39	2 111 900.00
23	Immobilisations en cours	298 270.05	1 146 945.95
TOTAL			8 407 929,40
001	Solde d'exécution de la section d'investissement		649 351.56
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		798 756.00	6 773 997.00
			7 572 753.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT		RAR	BP 2026
021	Virement de la section de fonctionnement		549 821.20
024	Produits des cessions d'immobilisations		353 684.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 792 360.75
10	Dotations, fonds divers et réserves		899 267.29
13	Subventions d'investissement	826 619.27	310 000.49
16	Emprunts et dettes assimilées	250 000.00	2 591 000.00
		1 076 619.27	6 496 133.73
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			7 572 753.00

Fait et délibéré en séance le 10 jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
DE LA POBTE
Président du PRECOVAL

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte et informe que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception à la Préfecture de l'Eure et de sa publication.